

Prévenir, identifier et traiter le harcèlement scolaire, le harcèlement sexuel et les violences sexistes et sexuelles (VSS)

Le 14/10/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Maîtriser les cadres juridiques et les définitions du harcèlement scolaire, du harcèlement sexuel et des VSS.
- Identifier les signaux faibles, les manifestations et les mécanismes d'emprise ou d'intimidation.
- Adopter la posture adéquate pour recueillir la parole des victimes ou des témoins de manière sécurisante.
- Déclencher les procédures d'alerte, de signalement et de traitement conformément aux obligations légales.
- Concevoir et déployer des actions de sensibilisation et de prévention au sein de son établissement ou organisation.

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

JOUR 1 : Le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement

MATIN : Cadre légal, mécanismes et formes du harcèlement en milieu scolaire

- **Définitions légales et manifestations du harcèlement scolaire**
 - Typologie des agissements (verbal, physique, psychologique, d'isolement) et critère de répétition.
 - Cadre juridique : responsabilités pénales, civiles et administratives des acteurs et des établissements.
- **Dynamique de groupe et rôles des acteurs**
 - Analyse du triptyque : auteur(s), victime(s) et témoins (passifs ou actifs).
 - Facteurs de vulnérabilité et stéréotypes amplificateurs.

APRÈS-MIDI : Cyberharcèlement, détection et méthodes d'intervention

- **Enjeux et spécificités du cyberharcèlement**
 - Effet de loupe des réseaux sociaux, permanence de l'agression et droit à l'image.
 - Cadre légal spécifique aux infractions numériques et à la diffusion de contenus non consentis.
- **Repérage, prise en charge et protocoles d'action**
 - Détection des signaux faibles (chute des résultats, phobie scolaire, changements comportementaux).
 - Conduite d'entretien, recueil de la parole et application des méthodes de résolution (ex: méthode de la préoccupation partagée).

JOUR 2 : Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

MATIN : Cadre juridique et qualification des agissements

CONTACTEZ
NOUS



Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382

- **Définition et distinction des infractions**
 - Différencier l'agissement sexiste, le harcèlement sexuel, l'injonction paradoxale et la séduction.
 - Analyse des textes de loi (Code du travail et Code pénal) et notion d'absence de consentement.
- **Impacts professionnels et psychologiques**
 - Conséquences sur la santé mentale et physique des victimes (stress, arrêt de travail, isolement).
 - Répercussions sur le climat collectif, l'équipe et l'organisation.

APRÈS-MIDI : Obligations de l'employeur, rôle du référent et traitement des alerte

- **Obligations légales de prévention et de sécurité**
 - Rôle, missions et moyens d'action des référents VSS / Harcèlement.
 - Mise en place des affichages obligatoires et des chartes internes de bonne conduite.
- **Gestion des signalements et enquêtes internes**
 - Procédure de réception d'une alerte et garantie de la confidentialité des parties.
 - Méthodologie de conduite d'une enquête interne impartiale et rédaction du rapport.

JOUR 3 : Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) : Prévention, recueil de la parole et cas pratiques

MATIN : Violences sexistes, agressions sexuelles et cadre pénal

- **Qualification pénale des VSS**
 - Typologie des VSS : de l'injure sexiste à l'agression sexuelle et au viol.
 - Cadre légal, prescription et obligations d'interruption des agissements dangereux.
- **Recueil de la parole et orientation des victimes**
 - Posture d'écoute active, bienveillante et sans jugement lors du dévoilement.
 - Orientation vers les services compétents (médecine du travail, forces de l'ordre, associations spécialisées).

APRÈS-MIDI : Plan de prévention, mises en situation et bilan

- **Atelier pratique : Mises en situation et jeux de rôle**
 - Simulation d'entretiens complexes : recueil de témoignage, confrontation des versions, gestion du déni.
 - Analyse et correction de cas pratiques réels ou inspirés du quotidien des stagiaires.
- **Elaboration d'un plan d'action individuel et bilan**
 - Définition d'un plan de prévention sur mesure à déployer dans sa structure.
 - Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Personnels éducatifs, référents égalité/VSS, responsables RH, managers, travailleurs sociaux et tout professionnel en contact avec du public ou des équipes encadrées.

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût

CONTACTEZ
NOUS

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h00 et de 13h00 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

21 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382